



Le Panzay

Votre bulletin municipal à
Salles-sur-mer

N° 12 - OCTOBRE 2024



Dossier :

Stéphane Landois et Chaman

Deux vice-champions olympiques
au Haras des Sens de Salles-sur-mer

Inaugurations

La boulangerie et la
nouvelle salle du parc
ont été inaugurées

Recensement 2025

Le recensement
est utile
pour construire demain

Rosière 2024

Que la fête
était belle !

TRAITEUR
aunis
réceptions
David Mallébrera
aunis-reception.com

Buffets
Congrès
Mariages
Cocktails
Plats cuisinés

aunis.receptions@orange.fr

7, Grande Rue de Grolleau
CROIX-CHAPEAU - LA ROCHELLE
06 10 47 28 08 ••• 05 46 00 39 91

Les Délices de l'aunis

Traiteur - Épicerie fine

Spécialités bouchères
Charcuterie maison
Plats cuisinés à emporter **Livraison possible**

Magasin ouvert
Du Mardi au Samedi : 10h-13h30/16h-19h30
Le Dimanche : 10h-13h30
Fermé le lundi

05 46 00 39 91
06 10 47 28 08

Intermarché
SUPER



Centre Commercial de l'Océan
Le Petit Bonneveau - 17220 SALLES SUR MER
Tél. 05 46 56 42 20

24/24 On vous accueille : du lundi au samedi de 9h00 à 19h30
le dimanche de 9h00 à 12h30

ab

atlantic bureau

L'AMÉNAGEUR DE VOTRE ESPACE DE TRAVAIL

7 RUE DE BOUGAINVILLE - ZAC BELLE AIRE NORD - 17440 AYTRÉ
05 46 56 66 80 - www.atlantic-bureau.com

SAS PEREIRA - CHAILLOUX
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installation électrique

Domotique

Photovoltaïque

Chauffage • Interphone

Téléphone



17690 ANGOULINS

fabrice.chaillox@wanadoo.fr

Port 06 09 83 40 13

ADOM Concept

06 77 30 67 22

Rénovation habitat

Plomberie - Placo

Peintures intérieures et extérieures

Salles de bains - Cuisines

contact@adomconcept.fr - www.adomconcept.fr


chaudfroid17

CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE
SANITAIRE

05 46 34 72 79

www.chaudfroid17.fr

17340 CHATELAILLON PLAGE

06 71 02 77 35, SUR RENDEZ-VOUS

latelierdevelocio@gmail.com
5, rue des touvents
17220 Salles sur mer



L'ATELIER DE VÉLOCIO
répare tous vos vélos !

 **répar'acteurs**
Je répare... et ça répare

RESTAURATION
RÉNOVATION
RÉPARATION
RÉTROFIT



L'éditorial / Le Panzay

sommaire

- 3** **Éditorial**
- 4** **La vie de la commune**
- 12** **Les travaux en cours**
- 16** **La charte du bien-vivre ensemble**
- 18** **Grand dossier : Deux vice-champions olympiques à Salles-sur-mer**
- 22** **L'école**
- 23** **La bibliothèque**
- 24** **Paroles de sallésiens**
- 25** **Le Patrimoine**
- 26** **Culture, sport et associations**
- 27** **L'état civil et l'agenda**
- 28** **Les commerçants des Bonneveaux**
- 30** **Paroles d'élus**

Chères sallésiennes, chers sallésiens,

« Faites que le rêve dévore votre vie afin que la vie ne dévore pas votre rêve » Antoine de Saint-Exupéry.

C'est certainement cette pensée que tous les athlètes ont en tête pour arriver à atteindre de tels exploits.

Qu'ils furent beaux ces jeux de Paris 2024, olympiques ou paralympiques. Nos athlètes français se sont dépassés, emportés par la ferveur de tous leurs supporters et par un hymne entonné en tous lieux "La Marseillaise". Les médias du monde entier reconnaissent que ces jeux Paris 2024 sont les plus réussis de toute l'histoire des JO. Mille bravos à tous les athlètes, bénévoles et organisateurs. Le handicap tel qu'il a été révélé devrait enfin réveiller les consciences et favoriser l'inclusion à tous les niveaux.



La France des éternels râleurs a montré qu'elle peut être rassemblée, unie, fraternelle, quand des enjeux importants se déroulent sur son territoire. Quelle chance nous avons d'être les citoyens d'une telle nation. Ce ne sont pas mes propos même si je le pense fortement, ce sont ceux tenus par de nombreux athlètes français.

Et quelle fierté pour notre petite commune de Salles-sur-mer qui a été propulsée sur le devant de la scène grâce à deux héros olympiques, Stéphane Landois et son cheval Chaman Dumontceau du Haras des Sens, remportant cette superbe médaille d'argent au concours complet en équitation par équipe. Dans ce Panzay nous leur avons consacré le grand dossier qui sera, je l'espère, à la hauteur de leurs performances.

Après la merveilleuse parenthèse JO Paris 2024, le cours de la vie quotidienne a repris. Pendant l'été les sallésiens ont découvert avec bonheur le chemin de leur nouvelle boulangerie "la Maison des saveurs" tenue par Stéphanie et Dimitri.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée et les enfants de l'école maternelle se sont vite approprié leur nouvelle cour de récréation végétalisée qui sera totalement terminée aux vacances de la Toussaint. Je souhaite à tous les enfants de notre commune une très belle année scolaire.

Une seule ambition anime l'équipe municipale de la majorité : le bien-être à Salles-sur-mer.

Bien sincèrement.

Chantal Guillebaud-Subra

Le Panzay - N° 12 / Octobre 2024

Votre bulletin municipal à Salles-sur-mer

Directrice de la publication : Chantal Guillebaud-Subra

Comité de rédaction : C. Guillebaud-Subra, R. Bazier, É. Drapeau, N. Huet,

M.-A. Guimard, J. Raimon, A. Roy, É. Thickett

Secrétariat : M. Chaigneau

Illustrations : Mairie de Salles-sur-mer

Photos : Mairie de Salles-sur-mer (sauf copyright)

Impression : Groupe Nouvel R - Imprimerie Rochelaise
Téléphone 05 46 34 30 05

Ce magazine est imprimé sur papier couché mat 115 grammes issu de forêts gérées durablement à 1400 exemplaires. Il est distribué dans tous les foyers de Salles-sur-mer et mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Salles-sur-mer.

Téléphone : 05 46 56 03 79

Courriel : salles-sur-mer@salles-sur-mer.fr

Site Internet : www.salles-sur-mer.fr





Le Panzay / La vie de la commune

Le repas des aînés et les nouveaux thés dansants



La salle des fêtes ne peut plus accueillir tous les sallésiens de plus de 70 ans qui souhaitent participer au repas des aînés en 2023.

Afin de satisfaire toutes les personnes inscrites et maintenir la convivialité une nouvelle organisation vous est proposée dès cette année :

- La distribution d'un repas à emporter pour les personnes âgées de 75 ans ;
- L'organisation une à deux fois par an, dès 2025, d'un thé dansant pour les personnes de plus de 70 ans.

Josette Raimon

Panneau Pocket : alerté, prévenu, informé



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre collectivité** ou **le code postal** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris** .

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !





Les épisodes de pluies : restez vigilants

Septembre 2024 a été très pluvieux. Les bons réflexes de l'automne-hiver 2023 doivent nous permettre de prévenir les inondations et soulager les réseaux.

Les épisodes pluvieux denses et à répétition de l'hiver dernier ont provoqué des inondations et saturé les ouvrages d'assainissement par l'intrusion des eaux de pluies et des nappes.

Aujourd'hui, les niveaux de nappes sont au-dessus de la normale après un cumul de pluies supérieur à 150 mm en septembre (1/5 du cumul de précipitation moyen annuel). La population peut à nouveau être concernée par ces épisodes.

Les habitations non équipées de clapet anti-retour pourraient alors être confrontées à des remontées dans leurs installations sanitaires en cas de surcharge des réseaux d'eaux usées.



Comment éviter le trop-plein du réseau des eaux usées

- Les eaux usées doivent toujours être séparées des eaux pluviales ;
- Les eaux pluviales ne doivent pas être envoyées dans le réseau des eaux usées ; elles doivent être évacuées par écoulement de surface dans un exutoire de proximité (jardin, allée gravillonnée ...) ;
- Il est interdit d'évacuer les eaux pluviales par pompage vers le réseau des eaux usées (trappes, boîte de branchement ...) ; pour vider les caves inondées, des précautions sont à prendre.
- **Pour les installations dont l'évacuation se situe à un niveau inférieur à la chaussée sous laquelle se trouve le réseau d'assainissement, un clapet anti-retour doit être mis en place sur votre réseau privé (article 30 du règlement assainissement).**

En cas de fortes pluies, réduisez autant que possible vos consommations d'eau. En cas de débordements, prenez contact avec le service Gestion des usagers assainissement de l'agglomération (05 46 30 35 35 - usagersassainissement@agglo_larochelle.fr).

Roger Bazier

La taxe foncière

Vous avez reçu votre avis d'imposition concernant la taxe foncière 2024 pour votre habitation.



Vous avez constaté une augmentation du montant à payer. Cette augmentation n'est pas due à la commune qui n'a pas voté d'augmentation des taux depuis plusieurs années.

L'augmentation s'explique d'une part, par une élévation de la valeur de votre habitation décidée chaque année par la Loi de finances votée par nos dirigeants (+ 3,93 %) et d'autre part, par l'augmentation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM + 6,82 %).

Chantal Guillebaud-Subra

La préservation de vos biens

Nous vous rappelons quelques consignes pour la préservation de vos biens.

Nous vous invitons à signaler en gendarmerie :

- Le comportement inhabituel de véhicules ou de personnes ;
- Des rayures, dégradations ou vol sur votre véhicule ;
- Des dégradations sur vos biens.

En cas d'absence :

- Mettez systématiquement votre alarme si vous en avez une, dès que vous vous absentez, même pour une très courte durée.

En cas de départ pour plusieurs jours :

- Avertissez vos voisins et faites lever votre courrier ;
- Signalez votre absence en gendarmerie (opération Vacances tranquilles) qui surveillera régulièrement votre habitation.

Chantal Guillebaud-Subra

Les rejets de résidus de toute nature (travaux, jardinage ...) sont formellement interdits dans les réseaux d'eaux pluviales. Les conséquences peuvent être très lourdes, coûteuses, et générer des inondations.



Le Panzay / La vie de la commune

Recensement de la population en 2025

En 2025, Salles-sur-mer réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025 et ce jusqu'au 15 février 2025.

Comment cela se passe ? : Une lettre de madame le maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous ; c'est également plus économique pour la commune ; moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ? : Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés), sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au Conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Chantal Guillebaud-Subra



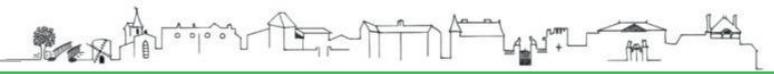
 **Recensement**
de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet

**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.**

n° Imp/mef_2025 PARTIES PRÉVALENTES



L'inauguration de la boulangerie et de la salle du parc



Photo Roger Bazier



Photo Guy Saly



Photo Guy Saly



Photo Roger Bazier

C'est en présence de monsieur le préfet Brice Blondel, du président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle Jean-François Fountaine et du vice-président du département Stéphane Villain que madame le maire Chantal Guillebaud-Subra a inauguré le nouvel espace boulangerie-pâtisserie et salle du parc.

Madame la députée Anne-Laure Babault et de nombreux maires des communes voisines étaient présents pour cet événement ainsi que les différents acteurs de cette belle réussite : France Brunel de Puzzle Amo, responsable AMO, le bureau d'architectes Caillaud-Piguet et les entreprises.

Les élus, les personnels de la mairie ainsi que les associations étaient également conviés et présents.

Après avoir coupé le ruban traditionnel, madame le maire a confié à ses invités comment ce projet phare de sa campagne a été réalisé depuis sa genèse jusqu'à sa finalité d'aujourd'hui.

Le chantier a démarré le 7 février 2024 pour une livraison prévue au 11 octobre 2024. Les délais ont été parfaitement tenus. Malgré des travaux extérieurs encore à terminer, la boulangerie a ouvert ses portes le 16 juillet 2024.

Coût estimatif de l'opération : 556 000 € HT dont subventions de 50 000 € de l'État (Fonds de soutien au commerce rural), 45 000 € du Conseil départemental et 125 000 € de la CdA (Fonds structurants).

La pluie s'étant invitée à la fête, les invités ont apprécié de se réfugier dans la nouvelle salle où une dégustation de savoureux gâteaux préparés par les pâtisseries de la Maison des saveurs ont ravi leurs papilles.

Chantal Guillebaud-Subra



Le Panzay / La vie de la commune

Page rédigée par Arlette Robin



Rosière 2024 : que la fête était belle !

Les samedi 22 et dimanche 23 juin derniers a été célébrée notre Rosière 2024, dans le respect du testament de Pierre Éven.

Les Olympiades

Les festivités ont débuté le samedi avec l'ouverture des Olympiades des enfants, organisées par les enseignants et les agents du périscolaires. Quelle ambiance !

Nous avons pu admirer le talent de tous les grands sportifs de l'école. En récompense de leurs exploits, madame le maire, madame Babeuf, directrice de l'école, les enseignants et les élus ont remis aux champions leur médaille d'or bien méritée.



Le couronnement de la Rosière

Devant un large public, madame le maire, Chantal Guillebaud-Subra, a couronné notre cent-trente-huitième Rosière Léa Le Bris, accompagnée d'Eulalie Chalvet, sa demoiselle d'honneur.

De nombreuses personnalités étaient présentes¹.



Photo Guy Saly

Autour de la fête

Le vin d'honneur, a été un moment apprécié par un public nombreux.

Le diacre Sébastien Beau a célébré la cérémonie de La Rosière en l'église Notre-Dame de l'Assomption.

16 femmes de la chorale "Bien être", porteuses d'espoir et de bonheur pour les patients touchés comme elles par le cancer, ont chanté.

Léa et Eulalie ont ensuite déposé la gerbe de blé en

offrande à la Vierge et une gerbe de fleurs au monument aux Morts, avant de planter le traditionnel rosier.

"Les Ans Chanteurs" ont chanté les plus belles mélodies françaises, trésors du répertoire francophone.

Fidèle à notre tradition, monsieur Alain Subra, époux de madame le maire, a offert un magnifique bouquet à Léa.

Le coup de cœur pour le cadeau de l'association Les Peintres sallésiens s'est porté sur une magnifique photo de rose, une œuvre d'Éliane Lebourgeois de l'atelier photo de Guy Saly.

¹ Madame Anne-Laure Babault, députée et conseillère municipale, les maires des communes voisines, mesdames Line Méode, Marie-Gabrielle Nassivet et messieurs Jean-Luc Algay, Bertrand Ayrat, Vincent Coppolani, Didier Larelle, Tony Loisel, Jean-Pierre Nivet, Didier Roblin, Stéphane Villain et Lynda Beaujean son adjointe.



Photo Guy Saly



Pour cette belle fête réussie, nous tenons à remercier toutes les bonnes volontés :

Nos enfants, leurs enseignants, les associations, les nombreux bénévoles, les services de la mairie et l'équipe municipale. Pour leur soutien financier nous remercions la CdA de La Rochelle et le Conseil départemental de la Charente-Maritime.

La Kermesse

L'association Grains de Sel attendait alors le public et les enfants sur le terrain de camping.

Autour d'une buvette, de nombreuses animations étaient proposées : jeux traditionnels, tombola. Structures gonflables, jeu de joutes, taureau mécanique, loisirs créatifs "création de roses", pour la joie des enfants.



Photo Guy Saly



Photo Guy Saly



Photo Guy Saly

Le repas champêtre et le spectacle pyrotechnique

Duo Karyan animait le traditionnel repas champêtre.

À la tombée de la nuit, un très beau spectacle pyrotechnique a enchanté le public. Duo Karyan a continué la fête jusqu'en fin de soirée, terme de cette première journée de festivités.

La canimarche

Le dimanche à 9 heures, le club Duo-cani-infini 17 donnait le départ de la Canimarche. Dix duos ont parcouru six km dans nos beaux chemins. Bravo à nos amis à quatre pattes et à leurs maîtres.

Les peintres dans la rue : "Salles-sur-mer en couleurs"

Superbe réussite pour "Les Peintres dans la rue" ce dimanche 23 juin. Merci aux artistes venus de Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Mayenne et de La Vienne à la rencontre du public qui a pu échanger, regarder et découvrir l'art sous un angle vivant et festif.

Cinq enfants et quinze adultes peignaient le village pendant que les Peintres sallésiens offraient de nombreuses activités : démonstrations, expositions photos, enluminures, peintures, découverte du scrabble-duplicate et ventes.



Photo Les peintres sallésiens

Nos cinq artistes en herbe ont obtenu un 1^{er} prix pour leur œuvre : "Paysage" par Constance, "Course de bateaux" par Emma, "Séjour au camping" par Lily, "Bouquet de roses" par Lola et "Jeune fille au chapeau" par Marie. Bravo à elles.

Les prix catégorie adultes ont été remis à : Roger FAGES (1^{er} prix), Alain HUGER (2^{ème} prix) et Annick VALLETNET (3^{ème} prix). Madame le maire a également remis le prix de la municipalité à Alain HUGER.



Photos Les peintres sallésiens

Petits et grands ont gagné les nombreux lots de la tombola offerts par nos généreux donateurs que nous remercions.

Josette Raimon



Le Panzay / La vie de la commune

Les règles d'urbanisme

Toit, tuiles : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Photovoltaïque sur le toit : DP

Fenêtre, porte fenêtre :
Création, changement : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Parabole :
> 1m : DP

Extension :
- 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Véranda, terrasses couverte :
≤ 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Garage si accolé à l'habitation :
- 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC

Façades, ravalement, bardage : DP
Si teinte identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Cabane, abris de jardins, appentis :
< 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé
≤ 20m² : DP
> 20m² : PC

Mur de clôture, clôture : DP

Portail : DP

Terrasse non couverte de plein pied (béton ou bois) :
Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité sauf secteur protégé,
Surélevée - 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé
Surélevée - 40m² : DP (si SP totale ≤ 150m²)
Surélevée + 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Piscine :
≤ 10m², non couverte : aucune formalité sauf secteur protégé
≤ 100m², non couverte : DP
≤ 100m² avec couverture de moins de 1,80m de haut : DP
> 100m² : PC

DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire
SP : Surface plancher

Lieux d'accueil enfants parents (LAEP) Graines de familles

Graines de familles
Lieu d'Accueil
Enfant Parent
Intercommunal

**OUVERTURE
Mai
2024**

**2 LIEUX
D'ACCUEIL**

- La Jarne
- Châtelailon-Plage

Pour les enfants de 0 à 3 ans

Accueil libre et gratuit

accompagnés d'un parent

Le mardi matin de 9h30 à 11h30
Salle des Trainelles, 17220 LA JARNE

Le mercredi après-midi de 15h30 à 17h30
1A rue de l'Avenir, 17340 CHATELAILLON-PLAGE



Les travaux en cours

La Galerie prend forme

La Galerie, nouvel espace de vie dédié à tous les sallésiens, idéalement située au cœur du bourg, s'inscrit dans le programme de revitalisation de la commune.



Cette nouvelle salle offrira une surface nette de 105 m², sans compter les locaux techniques (cuisine, TGBT, stockage de mobilier, placards, sas d'entrée et sanitaires adaptés). L'équipement de la Galerie offrira de belles prestations aux sallésiens pour pratiquer de nombreuses activités culturelles

ou artistiques telles que des expositions, des conférences, des concerts, du théâtre, de la danse ou de la musique mais aussi des activités conviviales telles que des thés dansants,



des bla-bla cafés, des soirées lecture, des concours de cartes, des soirées pyjamas enfants et ados, etc. Vous avez compris cette salle est dédiée à la rencontre et à la convivialité et sera un lieu privilégié pour tous les habitants de la commune de Salles-sur-mer.

Éric Thickett

La piste cyclable

Elle arrive enfin dans sa phase finale d'étude avec un début des travaux programmés début 2025 et une livraison au second semestre 2025.



Classée piste structurante, la CdA de la Rochelle en est le maître d'ouvrage avec à ses côtés la commune de Salles-sur-mer, Yélo et le département.

À la demande de la municipalité, deux arrêts de bus, un de chaque côté de la route, sera intégré au projet, sur la RD111 à hauteur de Mortagne-la-Jeune, sécurisant le ramassage scolaire des enfants de ce quartier.

Roger Bazier

+ de sécurité rue du Mississippi

Le département a mis en place des "chicanes" sur ce tronçon de 350 mètres avant d'arriver au rond-point de Grolleau. L'entretien sera à la charge de la commune.



Elles sont au nombre de quatre dont trois permettent un stationnement de véhicules en toute sécurité. Elles sont réalisées par une peinture au sol complétées de quilles blanches.

L'objectif est de faire baisser la vitesse.

Dominique Morel



Le Panzay / Les travaux en cours

Le transfert des eaux usées : équipements du carrefour de la Gardette

Vous avez remarqué depuis quelques semaines la mise en place d'un ouvrage en haut de la rue Jean Moulin et du chemin de la Gardette.

Comme nous l'avons déjà relaté dans un précédent bulletin, il s'agit du réseau de transfert des eaux usées vers la station d'épuration de Châtelailon-Plage. Plus exactement, ce sont deux nouveaux réseaux qui passent à cet endroit : celui des eaux "noires" des communes de Clavette, La Jarrie, Croix-Chapeau et Thairé et celui des eaux "claires" de la station



Photo Roger Bazier



Photo Roger Bazier

d'épuration d'Aigrefeuille d'Aunis.

Les eaux "noires" transitent dans la cuve en béton côté départementale et les eaux "claires" par les deux cuves béton côté rue Jean Moulin.

Chaque ensemble sera entouré de grilles avec portillon fermé à clef et une haie de feuillage persistant viendra agrémenter cet ouvrage.

Dominique Morel

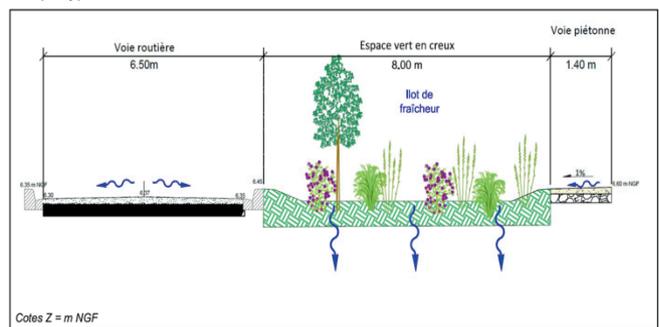
La Gestion intégrée des eaux de pluie dans le quartier de Plaisance

La réhabilitation des rues du centre bourg en attente depuis de nombreuses années était en particulier suspendue à la maîtrise des eaux pluviales venant du quartier de Plaisance. Le réseau unique passant par la rue de la Borderie pour rejoindre le marais est saturé en cas de pluies abondantes.

Une première retenue d'eaux pluviales a été réalisée sur la place Samuel-Paty sous l'agrandissement du parking. Une nouvelle déconnexion entièrement prise en charge par la CdA



Coupe type du secteur



et l'Agence de l'Eau Bretagne a été étudiée et les travaux sont programmés de novembre 2024 à février 2025.

Les eaux pluviales seront retenues par une infiltration sur place, par le profilage d'espaces verts en creux, par des puits et par la désimperméabilisation des places de parkings. Sont concernées les rues de Plaisance, Tabarly, Cousteau et Colas qui se verront agrémentées de plantations.

Une fois la gestion des eaux pluviales contrôlée, la réalisation des travaux de la traversée du centre bourg deviendra tributaire de sa prise en compte au budget du département.

Dominique Morel



Le Plan communal de sauvegarde (PCS)

Répondant à l'obligation légale fixée par la loi Matras et son décret d'application relatifs à la sécurité civile, la commune de Salles-sur-mer s'est dotée d'un PCS réalisé avec le concours de la CdA de la Rochelle et Numérisk, plateforme collaboratrice de sauvegarde pour les collectivités locales et leurs citoyens.

Ce PCS permet à la commune de disposer désormais d'outils favorisant une information préventive et la protection de sa population, et de gérer les éventuelles crises liées aux risques auxquels elle peut être exposée, tels que naturels, sanitaires, sociétaux ou technologiques.



Un exercice de gestion de crise météorologique nommé Éole aura lieu dans les 28 communes de la CdA, organisé en partenariat avec les services de l'État et se tiendra les 9 et 10 avril 2025.

Nous vous reparlerons de cet exercice dans notre prochain bulletin.

Roger BAZIER

Les rues des Coutures et de la Laisse

En partenariat avec le département, les revêtements de la rue des Coutures vers Mortagne et de la rue de la Laisse vers Saint-Vivien ont été refaits.



Le revêtement bicouche a été réalisé après rectification de l'ancien revêtement. Les gravillons en surplus seront balayés prochainement. Soyez prudents sur ces routes en attendant.

Dominique Morel

La cour de l'école maternelle

Chanceux sont les parents d'élèves qui ont pu découvrir ce bel espace à la rentrée 2024.

La végétalisation de la cour d'école maternelle est née autour d'une réunion de travail voici à présent deux années. Il est vrai qu'elle devenait un peu vétuste.

C'est grâce à une collaboration entre les parents d'élèves, les professeurs des écoles, les atsem, le personnel administratif et les élus que nous avons pu imaginer la végétalisation de la cour de récréation de l'école maternelle.

Nous avons choisi la solution d'adapter cette réalisation pour palier au réchauffement climatique. Le but étant de



désimperméabiliser la cour, pour apporter des zones de fraîcheur. Les espaces d'activités sont redéfinis pour les jeux et les temps calmes. La cour dispose même d'un petit amphithéâtre pour permettre de faire l'école dehors.

N'oublions pas les acteurs qui nous ont aidé à financer ce projet :

- Le Fonds d'aide aux grosses réparations de locaux scolaires du 1^{er} degré du département de la Charente Maritime (30%) ;
- L'Agence de l'eau Loire-Bretagne qui a répondu à l'Appel à projet renaturation des villes et des villages (70%).

Un grand merci à tous.

Béatrice Pereira



Le Panzay / Les travaux en cours

Suivi des projets et réalisations

Domaine	Projets	Début	Réalisé	Reste à Faire	Fin
Batiments communaux	Boulangerie, salle du parc et extérieurs	janv.-22	Travaux intérieurs et ouverture Boulangerie	Aménagement extérieur	oct.-24
	Travaux sur logement loués	avr.-21	Entretien / Travaux selon nécessité	Entretien / Travaux selon nécessité	avr.-26
	Création d'un parking au 20 rue Pierre	avr.-25	Études préliminaire et devis	Démolition logement et travaux	avr.-26
	Salle des fêtes, peinture, éclairage électrique	avr.-25	Remise en état côté cuisine	Grande salle	avr.-26
	Service technique: rénovation vestiaire plus agrandissement de 90m ²	sept.-23	Remise en état vestiaire et WC / Création d'une cuisine	Travaux d'agrandissement	avr.-27
Culture et Patrimoine	Rénovation église	avr.-21	Nouveaux vitraux, main de la Vierge, convention Fondation du patrimoine	Tribune, toiture, escalier du clocher, murs extérieurs	déc.-27
	La Galerie	avr.-21	Pré-études, permis de démolir et construire, démarrage travaux	Continuation et finition des travaux	avr.-25
Ecole	Parc informatique et multi-média de l'école - Environnement numérique de travail ENT	avr.-21	Ressencement du matériel, chiffrage et équipement des premières classes	Suite de l'équipement des classes	déc.-24
	Mobilier école + jeux école	avr.-23	Renouvellement	Suite du renouvellement	déc.-24
	Matériel cantine	avr.-24	Remplacement machine à laver, frigo	Climatisation local poubelle	déc.-24
	Végétalisation cours d'école maternelle	avr.-23	Travaux: amphitheatre, 1 cabane, via ferrata, combiné multijeux + contrôle conformité	Plantations, fausse rivière éducative et grumes.	nov.-24
	Travaux écoles (toit, puits lumière, isolation, divers)	avr.-21	Remplacement chaudière maternelle, portes, fenestres, menuiseries maternelle et primaire, parking	Puits de lumière à remplacer et réfection sanitaires	avr.-27
	Agrandissement de la bibliothèque	mai-21	Travaux intérieurs de réaménagement.	Remplacement des persiennes	dec-24
	Signalisation routière	janv.-21	Plaques de rues Passages piétons, lignes de stop et cédez-le-passage, lignes axiales	Fin de la mise à niveau et entretien Signalisation	avr.-26
Service à la Population	Relais assistantes maternelles - Heures de l'animatrice	avr.-21	Création en partenariat avec la SMALA. Mise à disposition d'un local	Suivi (yc financier) de l'activité	Permanent
	Partenariat avec Angoul'Loisirs	avr.-24	Signature d'une convention Pluriannuelle jusqu'au 31/12/2025	Définir les termes et conditions de la prolongation.	déc.-25
	Pôle de santé / Faciliter la faisabilité	avr.-22	Étude de besoin, Adhésion praticiens et promoteur	Accompagnement Rôle de facilitateur du projet	déc.-25



Domaine	Projets	Début	Réalisé	Reste à Faire	Fin
Sports et Loisirs	Jeux dans le parc et parcours santé	juin-24	Étude de rénovation des jeux et mise aux normes	Ajout d'1 plateforme multijeux pour les enfant de plus de six ans	nov.-24
	Étude et création piste cyclable Salles-sur-mer / La Ragoterie	avr.-21	Étude préliminaire, faisabilité, itinéraire	Procédures foncières, études techniques, travaux	juil.-25
Voirie	Enfouissement des réseaux Grand' rue Grolleau	sept.-20	Études et planning	Fin des études, réalisation des travaux par le Département (pas de confirmation de planning)	avr.-26
	Réfection route et trottoirs rue du Mississippi	sept.-20	Pré-études, études et planification.	Réalisation des travaux (pas de confirmation planning par le Département). Autre solution à l'étude.	déc.-25
	Restauration des marais de la commune	avr.-22	Identification des canaux à restaurer et des propriétaires	Travaux d'élagage et de currage des fossés	avr.-26
	Remise en état de la rue de Bouteville, Borderie, Panzay et centre bourg	avr.-22	Études et maîtrise d'œuvre par le Département	Déconnexions pluviales (novembre 24 à février 25). Pas de confirmation Planning pour les travaux par le département	juin-26
	Parking rue du Bois des Grèves	juil.-22	Aménagement de plusieurs places de stationnement	Terminé	juin-24
	Trottoirs rue des Coutures	janv.-22	Études, devis et réalisation des travaux	Terminé	juin-24
	Réfection rue Pierre	sept.-22	Plans, devis et chiffrages globaux	Terminé	juin-24
	Aménagement des trottoirs Grand'Rue de Grolleau	sept.-20	Plans préliminaires et réfection réseau pluvial + eaux usées	Plan complet du Département, étude du SDEER (1 an), Travaux d'enfouissement. Pas de confirmation de planning par le Département	déc.-25
	Réfection rue Jean Moulin	janv.-24	Mise en place d'un enrobé	Terminé	juil.-24
	Réfection partielle et signalisation rue de la Croix des Fleurets	janv.-24	Enrobé, béton désactivé et signalisation	Terminé	juil.-24

François Jouannault



Le Panzay / Les tribulations de la famille

Textes : Alain, Arnaud, Gary, Jean-Jacques, Josette

La famille Benèze, c'est :
Alèze la grand-mère et Aneurien le grand-père,
Peggy la mère, Pol le père, Vicky la fille et Seb le fils,
Fino leur chien et Isodore leur chat,
Lucy et Charly, les voisins et Hercule leur chat.

Les crottes de Fino

DANS LE VILLAGE, POL PROMÈNE SON CHIEN FINO.
IL EST TOUJOURS SANS LAISSE,
MALGRÉ NOS RECOMMANDATIONS DU DERNIER PANZAY.
IL LAISSE AUSSI FINO SE SOULAGER SANS JAMAIS RAMASSER.
À QUOI BON ! LA PLUIE ET LES ANIMAUX S'EN CHARGERONT !
SAUF QU'UNE DÉJECTION SE DÉCOMPOSE EN NEUF SEMAINES.
POL OUBLIERA TOUS LES LIEUX D'AISANCE DE FINO ...
ET STATISTIQUEMENT, IL MARCHERA UN JOUR DEDANS.
RAPPELÉ-VOUS QUE LA PLAGE, À MARÉE BASSE
EST UN LIEU DE PASSAGE PENDANT SIX HEURES.
AILLEURS, SI VOUS N'AVEZ PAS DE SAC,
IL Y A TOUJOURS UN BÂTON POUR POUSSER LA CROTTE
SUR LE BAS-COTÉ ET UNE FEUILLE DE ROSE TRÉMIÈRE
PEUT AIDER AU TACOS-RAMASSAGE.



Abandonner une déjection canine sur la voie publique expose à une contravention de 2^{ème} classe s'élevant à 35 €

S'il vous plaît, ramassez ! Il n'est jamais agréable de marcher dedans, même si c'est du pied gauche et qu'on possède un chien.

Le chauffard irresponsable

CE MATIN-LÀ, ADEURIEN SORT EN VOITURE DE LA FRÉNÉE
POUR ALLER À LA BOULANGERIE.
AU PANNEAU 30 KM/H, IL ADAPTE SA VITESSE,
PASSE PRUDEMMENT LA RUE DE LA LAISSE, PUIS S'ARRÊTE
AU PASSAGE PIÉTONS SUIVANT OÙ UN COLLÉGIEN
LESTÉ D'UN GROS SAC À DOS S'APPRÊTE À TRAVERSER.
ADEURIEN EST ALORS DÉPASSÉ PAR UN BOLIDE
QUI ÉVITE DE PEU LE COLLÉGIEN,
HEUREUSEMENT ENCORE PROTÉGÉ PAR LA VOITURE D'ADEURIEN.
CE DERNIER EST CHOQUÉ PAR LA CONDUITE IRRESPONSABLE
DU CHAUFFARD QUI S'ARRÊTÈRA QUELQUES MÈTRES PLUS LOIN,
PRÈS DE L'ABRIBUS DU « COLLET »,
POUR FAIRE DESCENDRE SON PASSAGER !



Les infractions commises (refus de priorité à un piéton, dépassement dangereux) relèvent d'une contravention de 4^{ème} classe (135 €) avec retrait de 3 points pour la première et 6 points pour la seconde.

Ces faits sont réels ; ce jour-là un drame a été évité. Parfois nous oublions, souvent pour de mauvais motifs, les règles du code de la route. Partageons la rue en respectant les plus fragiles (piétons, cyclistes) pour la sécurité et favoriser le bien vivre ensemble.

One, two, tri



COMME TOUS LES DIMANCHES,
C'EST LE TOUR DE SEB DE DÉBARRASSER LA TABLE.
LA FAMILLE S'EST RÉGALÉE AVEC LES HÙÎTRES
ACHETÉES PAR POL, SON PAPA.
LA TABLE EST BIEN ENCOMBRÉE ET SE POSE ALORS
LE DILEMME DE SAVOIR DANS QUELLE POUBELLE
VONT CHAQUE DÉTRITUS.
SEB OPTÉ POUR LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES
POUR LES COQUILLES D'HÙÎTRES ET LES RESTES ALIMENTAIRES,
LA POUBELLE DE RECYCLAGE POUR LES POTS DE YAOURT.
LA MISSION EST UNE RÉUSSITE ! PRESQUE...
AVEC UN COMPOSTEUR, SEB AURAIT PU Y DÉPOSER LES RESTES
ALIMENTAIRES, ET MÊME LES EMBALLAGES EN PAPIER KRAFT.

Le recyclage est essentiel et la réduction des déchets ménagers est un devoir. Le compost n'a pas d'odeur et réduit très rapidement les déchets. La CdA met gratuitement des composteurs individuels à disposition de ses citoyens.



Benèze, ou la charte du bien-vivre ensemble

et Roger - Dessins : Yves

À l'écoute de nos voisins

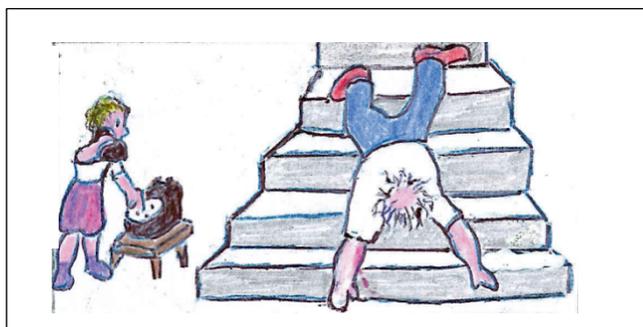
CE MATIN, ADEURIEN PART CHERCHER SON PAIN À LA BOULANGERIE.
IL SALUE LUCY, SA VOISINE QUI OUVRE SES VOLETS.
« BONJOUR LUCY », LANCE ADEURIEN, « COMMENT VAS-TU ? »
« BONJOUR ADEURIEN » RÉPOND LUCY.
« OH ! JE SUIS TRÈS INQUIÈTE. MA FILLE A DÉMÉNAGÉ. ET JE N'AI PLUS PERSONNE POUR M'ACCOMPAGNER CHEZ LE KINÉ. »
« MAIS TU PEUX BÉNÉFICIER DE L'HEURE CIVIQUE » LUI RAPPELLE ADEURIEN, « APPELLE-DONC LA RÉFÉRENTE »
« AH BON... MAIS C'EST PAYANT ? »
« NON, PAS DU TOUT, C'EST ENTIÈREMENT GRATUIT »
LUCY A APPELÉ L'HEURE CIVIQUE QUI A TROUVÉ UN BÉNÉVOLE POUR L'EMMENER CHEZ SON KINÉ.
ELLE EST RASSURÉE. ELLE BÉNÉFICIE DE CETTE ENTRAIDE NON SEULEMENT POUR L'ACCOMPAGNER CHEZ SON KINÉ, MAIS AUSSI POUR L'AIDER À FAIRE SES COURSES OU LE JARDIN.



N'hésitez pas à contacter la référente de l'Heure civique au 06 25 33 56 48 pour toute aide (courses, petits travaux, petit jardinage ...).

Vicky appelle le 15

EN CETTE JOURNÉE PLUVIEUSE, ADEURIEN ET VICKY SONT PLONGÉS DANS LA LECTURE DE "L'ILE MYSTÉRIEUSE".
ALORS QUE LE HÉROS DE JULES VERNE, CYRUS SMITH, EST PRIS A BORD DE SON AÉROSTAT DANS UNE ÉPOUVANTABLE TEMPÊTE, ADEURIEN S'ABSENTE POUR CHERCHER SES LUNETTES.
TOUJOURS ABSORBÉE, VICKY EST SOUDAINEMENT ALERTÉE PAR UN ÉNORME FRACAS VENANT DE L'ESCALIER.
INQUIÈTE, LA PETITE FILLE SAUTE DE SON FAUTEUIL ET TROUVE SON GRAND-PÈRE ALLONGÉ AU PIED DE L'ESCALIER.
INCONSCIENT, UN PETIT FILET DE SANG COURT LE LONG DU BRAS.
SANS PERDRE UNE SECONDE, VICKY COMPOSE LE 15.
TRÈS TROUBLÉE, ELLE PARVIENT NÉANMOINS À RENSEIGNER LE MÉDECIN QUI LA RASSURE, QUI L'AIDE À METTRE SON GRAND-PÈRE EN SÉCURITÉ JUSQU'À L'ARRIVÉE DES SECOURS.
LE LENDEMAIN, VICKY SERRE TRÈS FORT SON PAPY QUI LUI DIT :
« GRÂCE À TOI, ÇA N'A PAS ÉTÉ GRAVE. TU ES PLUS FORTE QUE CYRUS SMITH ».



Grands et petits, apprenons les gestes qui sauvent.
Protection civile 17 : 05 79 97 98 27
SDIS 17 : 05 46 00 59 09

Madame le maire : " Faut-il verbaliser ? "

Je suis désolée d'être dans l'obligation de publier cet article mais je constate que des mots comme respect, politesse, bienveillance, tolérance, semblent avoir été rayés du vocabulaire de certaines personnes.

En effet, il ne se passe pratiquement pas une semaine sans que moi-même, un élu ou un employé de mairie ne sois victimes d'insultes ou de l'agressivité d'un administré, que ce soit au téléphone, à la mairie ou dans la rue. Ce n'est pas tolérable et encore moins acceptable. Ces faits avérés seront dorénavant déférés au procureur de la République.

En dehors de ce constat désolant, il existe également quelques comportements très simples dont certaines personnes s'affranchissent délibérément et qui pourraient cependant améliorer la vie de tous.

- Respecter les limitations de vitesse dans la commune (nombreux panneaux et pose intermittente du radar pédagogique) ;
- Faire quelques mètres supplémentaires pour garer son véhicule sur un parking ou une place matérialisée (parkings souvent inutilisés) ;
- Ne pas prendre une rue en sens interdit (risque grave de collision) ;
- Ne pas se garer sur une bande jaune, elle n'est pas là pour le décor (stationnements dangereux).

Nous tentons, pratiquement dans tous nos bulletins municipaux, de sensibiliser les administrés dans une démarche citoyenne et responsable. Beaucoup d'entre vous ont compris et je les remercie. Pour les récalcitrants, n'y aura-t-il que la verbalisation pour les obliger à changer de comportement ?

Chantal Guillebaud-Subra



Le Panzay / Grand dossier



Deux vice-champions olympiques à Salles-sur-mer

Sur un magnifique site, le Haras des Sens situé sur notre commune héberge à l'année des chevaux de compétition, entraînés par des cavaliers hors normes. C'est le cas de notre duo olympique Stéphane Landois et Chaman Dumontceau !

Le 29 juillet, à Versailles, dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris, Stéphane et Chaman remportent la médaille d'argent au concours complet par équipe. C'est un bonheur infini et une fierté pour ce duo, toute leur équipe qui œuvre au quotidien, la famille de Stéphane bien sûr et les charentais-maritime qu'ils représentent.

La rédaction du Panzay a retrouvé Stéphane au Haras des Sens, pour un échange sur le parcours des deux champions.





Stéphane Landois et Chaman

Le Panzay : « Bonjour Stéphane,
« Vous venez d'être médaillé olympique. Nos habitants de Salles-sur-mer dont nos jeunes ont envie de savoir comment devient-on vice-champion olympique.

« Pouvez-vous nous expliquer votre parcours ?

Stéphane : « Bonjour, j'ai commencé le poney à l'âge de six ans. J'ai passé mon bac général. Je suis rentré, ensuite, au Pôle France de Saumur où j'ai passé mon DEJEPS (Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Le Panzay : « Nous pouvons imaginer que pour arriver à ce niveau-là, il vous a fallu énormément travailler. Avez-vous eu le sentiment de faire des sacrifices ?

Stéphane : « Cela n'a jamais été pour moi un sacrifice. Au contraire, cela a toujours été une priorité. L'autre médaille importante que j'ai gagnée est celle des championnats d'Europe en 2023, au Haras national du Pin en Normandie.





Le Panzay / Stéphane Landois et Chaman

Le Panzay : « Comment avez-vous senti que Chaman et vous, cela pouvait faire un binôme d'exception ?

Stéphane : « Je connais Chaman depuis longtemps. Nous sommes toujours à l'écoute l'un de l'autre. Nous travaillons ensemble chaque jour. Chaman est un cheval qui compte énormément pour moi, autant sportivement que sentimentalement. Nous serons toujours là l'un pour l'autre.

Le Panzay : « Quelles émotions avez-vous ressenti pendant le parcours ?

Les Jeux Olympiques étaient très intenses. Il y avait beaucoup de monde et le public français était très présent pour les athlètes !

Le Panzay : « Puis, quelles ont été vos émotions quand vous avez gagné et avez été médaillé ?

Stéphane : « L'après parcours était vraiment fou et euphorique pour les cavaliers. Nous avons été très sollicités. Nous avons ensuite profité ensemble et avec nos proches.



Photo Haras des Sens



Photo Haras des Sens

JOG Paris 2024 - Cross-Fly



Le Panzay : « Le sport est votre métier. Comment vos semaines s'organisent-elles ?

Stéphane : « Une semaine classique c'est du travail à l'écurie, monter les chevaux, un peu de préparation physique pour moi, donner des cours et le week-end souvent la compétition.

Le Panzay : « Quels conseils pourriez-vous donner à nos jeunes afin qu'ils s'épanouissent dans leur activité ?

Stéphane : « On finit toujours par réaliser ses rêves alors il faut s'accrocher et persévérer pour arriver à les atteindre »

Vous pouvez suivre Stéphane Landois et Chaman Dumontceau sur le compte Instagram du Haras des Sens. Évidemment, notre équipe municipale ne manquera pas de vous donner des nouvelles régulièrement.

Propos recueilli le 18 septembre 2024





Le Panzay / L'école

L'initiation à la voile

Comme chaque année, les élèves de CM2 bénéficient d'une initiation à la voile.

Auparavant financée par la commune, l'intégralité de cette action (transport et prestation) est prise en charge par la CdA. Cette année les séances se sont déroulées au centre nautique de Châtelailillon-Plage les 16 et 17, puis 23 et 27 septembre.



Les deux premiers jours furent difficiles pour certains élèves, les conditions météorologiques étant peu favorables à un apprentissage en douceur. Mais grâce au courage de nos jeunes moussaillons, tout s'est terminé dans la bonne humeur.

L'équipe enseignante

La rentrée des classes

199 enfants ont fait leur rentrée lundi 2 septembre à l'école de Salles-sur-mer, de la petite section de maternelle au CM2.

Cette rentrée s'est très bien passée. Nous avons eu comme chaque année quelques petits pleurs en PS au moment de la séparation. Mais les enfants de maternelle ont eu la surprise de trouver une toute nouvelle cour de récréation.

L'équipe pédagogique, stable, est composée de :

École maternelle

- PS** 27 élèves Mme Nathalie BOETHIN et Corinne
- MS** 28 élèves M. Thomas BEGOC et Sophie
- GS** 24 élèves Mme Frédérique LE BRETON et Nathalie

École élémentaire

- CP** 26 élèves M. Sébastien BARBE
- CE1** 22 élèves Mme Cécile BROCHERY
- CE1/CE2** 24 élèves Mmes Caroline DUCHET et Marion LEFEBVRE
- CM1** 22 élèves Mmes Julie GEROME et Marion LEFEBVRE
- CM2** 27 élèves Mme Céline BABEUF et M. Nicolas SALMON

Mmes Cindy RAIMOND et Chrystelle HYVES, AESH, aident les enfants qui ont des notifications de la MDPH

La directrice de l'école est Mme Céline BABEUF.

L'équipe enseignante

Le Passeport du civisme 2024/25

Le passeport du civisme initié au début de l'année scolaire 2023/24 avec les élèves de CM2 s'est clos le 28 juin dernier avec la cérémonie de remise des récompenses. Tous les enfants ont reçu médaille, diplôme et petits cadeaux.

Un film réalisé par Alexandra Riguet-Laine lors du voyage des enfants à Paris et de la visite de l'Assemblée nationale a été



visionné. Trois enfants ont profité de cette cérémonie pour faire spontanément à Céline, leur enseignante, au nom de leurs camarades, un gentil compliment chanté. Moments très émouvants.

Devant le succès du Passeport, la commune et l'équipe enseignante ont décidé de reconduire ce projet 2024-25. Une nouvelle action concernera la création d'un Conseil municipal d'enfants dont la première étape sera la campagne avant l'élection des futurs enfants conseillers municipaux.

Roger Bazier

La cantine scolaire

La livraison des repas par le Sivu Rochefort Océan donne entière satisfaction. Les repas élaborés par une diététicienne sont équilibrés et apportent toutes les garanties.

Le passage au service au plat sur la table est très concluant, les enfants y gagnent en autonomie. Les personnels ont plus de temps pour être à leur écoute et pour les surveiller.

Nous constatons que certains enfants ne mangent pratiquement pas. Nous ne les obligeons pas mais les encourageons à goûter et quelquefois ils se resservent.

Le Conseil municipal a voté en décembre 2023 une nouvelle tarification des repas et de la garderie du soir avec trois coefficients basés sur le quotient familial :

	Coefficient	Maternelle	Primaire	Garderie
1	(0-660)	2,70 €	3,20 €	2,80 €
2	(661-1499)	2,97 €	3,52 €	2,95 €
3	(1500 et +)	3,11 €	3,68 €	3,10 €

La garderie du matin reste à tarif unique : 2,00 €.

Le règlement intérieur de la cantine doit être scrupuleusement respecté par les enfants pour le bien-être de tous. Tout manquement sera consigné et les parents seront informés. En cas de récidive il y aurait éviction de l'enfant de la cantine.

Chantal Guillebaud-Subra



La bibliothèque

Page rédigée par Catherine Béraud

Les propositions de la bibliothèque municipale

- [La Digithèque est l'offre culturelle en ligne de la Charente-Maritime](#)

Presse, musique, livres audio, cours de sport, de dessin, de langues, dessins animés et activités jeunesse, etc. Ce sont des milliers de contenus accessibles 7j/7 et 24h/24 depuis chez vous sur tous les supports (PC, tablette, smartphone) et gratuitement du fait de votre abonnement à la bibliothèque de Salles-sur-mer.

- [L'espace adulte](#)

Tous les genres de livres vous y sont proposés : romans, policiers, livres en gros caractères, biographies, romans graphiques, BD, textes lus sur CD, documentaires, magazines, etc. Sans oublier les présentoirs, thème du moment, coup de cœur et nouveautés.

- [L'espace jeunesse](#)

Albums pour les tout-petits, ou pour les plus grands, 1^{er} roman pour découvrir la lecture, romans pour plus grands voire adolescents, documentaires, BD, mangas, magazines, etc.

À feuilleter sur les canapés ou à emporter à la maison.

Nos coups de cœur

- [Corine Valade : Danse Néomaye, danse !](#)



Le 6 juin 44, des centaines d'afro-américains débarquent en Normandie. Willie est un de ces hommes. De Berlin à La Rochelle puis au camp américain d'Aigrefeuille d'Aunis, il découvre des villes où tout est à reconstruire. Pianiste hors pair, la musique est son refuge. Maurice est Creusois et maquisard. En 45, il quitte sa région pour libérer le dernier bastion allemand de La Rochelle.

Rochelaise, Néomaye est sage-femme. Prise au piège dans la poche de Royan en 45, elle est une des rares survivantes du bombardement allié. De retour à La Rochelle, elle semble avoir perdu pied et tous l'appellent « La Tabayot », la folle. L'arrivée massive des américains sur le port de La Pallice va bousculer son mode de vie ainsi que celui des charentais. Le chassé-croisé de trois destins ...



La bibliothèque municipale

Place de la mairie

Mail : biblio.salles.sur.mer@gmail.com - Tél. 05 46 56 58 12

Site Internet : cdalarochelle.bibli.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi	16h00 à 18h00
Mercredi	14h00 à 16h00
Vendredi	16h00 à 18h00
Samedi	14h00 à 15h30.

La bibliothèque est un service public gratuit qui dispose d'espaces de convivialité pour s'installer, lire, bavarder, prendre un thé ou un café (offert), rechercher ou emprunter des livres et surtout partager avec l'équipe de la bibliothèque qui est au petit soin pour les lecteurs et les lectrices. Vous êtes les bienvenus à la bibliothèque, même sans inscription. Que ce soit pour quelques minutes, pour une heure ou pour toute la permanence, nous serons ravis de vous accueillir !

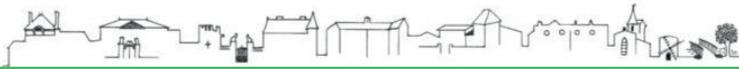
- [Quellat-Guyot et Morice : Facteur pour femmes](#)



(BD adulte)

La 1^{ère} guerre mondiale vide une petite île bretonne de ses hommes. Il ne reste plus que les enfants, les vieux, les femmes ... et Maël. Malgré ses envies de défendre la patrie, il n'est pas mobilisé, car il a un pied-bot. Il devient le seul homme, jeune et vigoureux de l'île. À sa façon, il participe à l'effort de guerre en distribuant le courrier aux habitants, des femmes essentiellement. Celui que toutes ignoraient découvre aussi tous leurs secrets.

La bibliothèque municipale de Salles-sur-mer est un lieu de **rencontres** et de **découvertes**.
Ne passez pas à côté sans venir nous voir !



Le Panzay / Paroles de sallésiens

Paroles de sallésiens : Violette et Albert Guillebaud

Violette, née le 24 décembre 1927 à Montils, de parents cheminots, et Albert, né le 23 juillet 1926 dans la ferme familiale rue de la Croix-des-Fleurets, se sont rencontrés aux Boucholeurs où Violette habitait avec ses parents garde-barrières.

Ils se retrouvent lors des bals du dimanche. Violette avait repéré Albert, un excellent danseur qui jouait également de la clarinette et du saxophone à Salles-sur-mer, sous la direction de Paul Pitard.

Quelques valse et tangos plus tard, la magie avait opéré ! Violette et Albert se marieront Le 22 juin 1946 devant monsieur Marcel Raimon, maire de la commune, et l'abbé Xavier Bériaud qui célébrera leur union à l'église.

De cette union naîtront trois enfants : Bernard, en 1946, qui a créé en 1976 le premier cabinet médical à Salles-sur-mer où il a exercé pendant vingt ans ; Chantal, en 1948, qui épousera un marin ; Yannick, en 1950, qui épousera un aviateur.

Chacun reconnaîtra Chantal Guillebaud-Subra notre dynamique maire depuis 2020.

Violette et Albert travailleront à la ferme familiale où

Albert poursuit l'activité agricole de cultures céréalières et d'élevage de vaches laitières. Violette devra apprendre le dur métier de fermière : s'occuper des animaux, traire les vaches, travailler dans les champs.

La vie à la ferme étant bien difficile, Violette et Albert décideront de se lancer dans une nouvelle aventure afin de vivre mieux. C'est ainsi qu'ils ouvriront, entre autres, une épicerie à La Rochelle en 1957 et un commerce de vente en gros de beurres et fromages à Rochefort, pour revenir en 1972 à Aytré et y tenir le café restaurant "La bonne franquette" jusqu'en 1988. Ils y habiteront jusqu'en 2023. Ambulancière, courtière aux Dames de France, chauffeur chez Océcars et taxi, Violette et Albert ne s'arrêtent jamais.



Photo Albert Guillebaud

1988 sera l'heure d'une retraite bien méritée : Violette et Albert sont fatigués, jamais de repos ni de vacances.

Toujours accompagnés de leur fidèle chien ils profitent enfin de leur petit terrain avec caravane à Marans, du jardin, de la pêche. Ils vont se promener sur le canal de Marans avec leur petit bateau à moteur.

Mais l'envie de bouger les reprend et ils vont découvrir un autre moyen de s'évader, de parcourir la France, de prendre leur temps : le camping-car.

Cette passion fera de leur retraite un bonheur complet. Ils en posséderont sept, toujours plus grands, tous les deux ans. En 2015, Albert a 89 ans. Sa vue, défaillante, l'obligera à renoncer définitivement à leur grande passion.

Au cours d'une vie bien remplie, Violette et Albert connaîtront deux événements exceptionnels :

Le 14 août 2016, accueillis par Jacques Rault, maire honoraire de la commune, ils fêteront leurs 70 ans de mariage : noces de platine.

Le 11 septembre 2021 ils fêteront cette fois-ci leurs 75 ans de mariage. La cérémonie sera empreinte d'une émotion toute particulière : c'est Chantal,

leur fille, maire de la commune, qui célébrera les noces d'albâtre de ses parents, comblés de bonheur et entourés de leurs trois enfants, six petits-enfants, douze arrière-petits-enfants, de leur famille et amis.

Aujourd'hui cette belle famille s'est agrandie de Malo, leur arrière-arrière-petit-fils.

Être optimiste et vigilant, travailler et être heureux avec ce que la vie vous offre, sont les secrets de la réussite de Violette et Albert. Leur devise : "Vouloir réussir, c'est déjà réussir".

Depuis octobre 2023 Violette et Albert vivent des jours paisibles à la Rose des Vents, à l'Houmeau, où Violette est surnommée la plus belle Rose des vents.

Josette Raimon



Le patrimoine

Les plans cadastraux

Nous avons sollicité le conseil scientifique des Archives départementales pour estimer la date des plans cadastraux anciens tout à fait uniques et originaux que nous détenons dans notre commune.

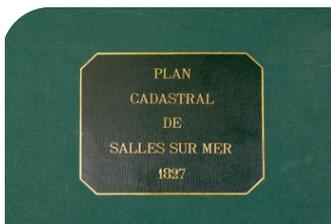
Les recherches effectuées ont permis de trouver des échanges de correspondances entre le maire Victor Cairon-Melville et Jacques Christophe Daustrange, ingénieur géographe à Angoulins, relatives à la réalisation d'un nouveau cadastre basé sur celui qui avait été réalisé précédemment en 1789 et qui n'a pas été conservé.

La levée des plans a été faite en 1803 et la remise du cadastre en 1804.

Le second plan, dit napoléonien, a été réalisé pour notre commune en 1827. Il a été restauré et relié par l'Atelier du patrimoine en 2013.

Ces plans anciens seront prochainement versés aux archives départementales où leur conservation sera assurée dans de bonnes conditions.

Nicole Huet





Le Panzay / Culture, sport et associations

Les peintres sallésiens

Nous avons le plaisir de vous accueillir dans la salle associative L'Atelier, dans nos différents ateliers pour des moments conviviaux, culturels et d'échanges :

- Techniques de dessin et peinture avec Paul le lundi de 15h30 à 17h30 et de 18h00 à 20h00 ;
- Atelier libre de créations diverses et partage de connaissances avec Anne-Marie et Francine le mardi de 14h30 à 17h00 ;
- Techniques de photographie avec Guy le mardi à partir de 18h00 ;
- Loisirs créatifs enfants avec Katia le mercredi de 14h00 à 15h30 ;
- Scrabble duplicate avec Philippe le vendredi de 14h30 à 17h00 ;
- Initiation à l'enluminure avec Suzelle le samedi de 10h00 à 12h00 ;
- Stages d'arts plastiques avec Anastasia lors des vacances scolaires.



Notre association se réjouit d'accueillir de nouvelles activités à l'atelier libre le mardi :

- Peinture sur porcelaine
- Mandala

L'équipe des Peintres sallésiens

Un nouvel ouvrage : la Rosière

L'association Au fil de nos mémoires entreprend un nouvel ouvrage consacré exclusivement à la Rosière.

Afin d'illustrer l'ouvrage, l'association est à la recherche de documents, photos, récits concernant ce patrimoine culturel, depuis le testament Even jusqu'à nos jours.

Sallésiennes et sallésiens, merci pour votre aide.

Contact : aufildenosmemoires@gmail.com ou 07 70 03 58 33.

Josette Raimon

L'aide aux devoirs

L'association Grains de sel mène diverses actions en faveur de notre école et de ses élèves grâce à une équipe de parents totalement impliquée dans ses missions.

En parallèle, Grains de sel propose, pour un coût modique¹, les lundis et les jeudis entre 17h00 et 18h00 un accompagnement aux leçons (AAL) qui permet aux enfants inscrits à la garderie de faire leurs devoirs dans un endroit calme sous le contrôle de bénévoles. L'association se tient à votre disposition pour vous donner toutes les informations complémentaires².

Vous aimez le contact avec les enfants ? Vous disposez d'une petite heure les lundis et/ou les jeudis (régulièrement ou pas) ?

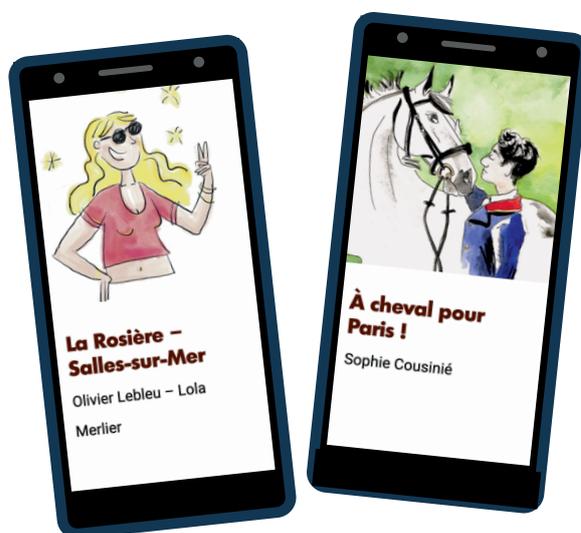
Alors contactez-nous pour rejoindre notre équipe de bénévoles et partager le bonheur de ces rencontres intergénérationnelles.

¹ Adhésion familiale à GDS : 8 €/an + adhésion AAL : 5 €/an/enfant

² Contact par courriel : Grainsdesel17@gmail.com

Les webtoons

Qu'est-ce qu'un webtoon ? C'est une bande dessinée qui trouve son origine dans les manwhas en Corée du sud, les mangas au Japon ou les comics aux États-Unis. Les jeunes en raffolent. Cette bande dessinée se lit exclusivement sur Internet, en scrollant sur l'écran du smartphone pour faire défiler du bas vers le haut.



Une startup rochelaise, Citytoon, spécialisée dans ce domaine a été retenue par l'Office de tourisme de La Rochelle pour réaliser une trentaine de ces webtoons consacrés aux "pépites" des vingt-huit communes de la CdA.

Deux webtoons ont été consacrés à notre commune : la Rosière, notre fête patrimoniale et le Haras des Sens avec Stéphane Landois et son cheval Chaman Dumontceau médaillés d'argent aux JO de Paris 2024.

Les visionner est très simple : vous tapez sur votre téléphone "citytoon la Rochelle" et l'aventure webtoon commence. Découvrez vite en famille nos sites, nos histoires, nos personnages méconnus qui font la richesse de notre territoire.

Chantal Guillebaud-Subra

L'équipe Grains de Sel

Agenda

Samedi 26 octobre 2024

- **Zone de gratuité**
Organisé par le CCAS dans la salle des fêtes

Vendredi 8 novembre 2024 à 14h00

- **Le passeport du civisme : Cérémonie de lancement**
Salle des fêtes

Lundi 11 novembre 2024 à 11h00

- **Commémoration de l'Armistice**
Rassemblement devant le monument aux Morts

Samedi 7 et dimanche 8 décembre 2024

- **Marché de Noël**
Place Samuel-Paty / Parking de l'école

Samedi 11 janvier 2025

- **Vœux du maire**
Salle des fêtes

Les naissances

Nous souhaitons la bienvenue à

Violette ARDOUIN
Caydon CALIGE
Juliette GLADE MARY
Izïa GUILAINE
Alice GUIGNOUARD
Maylonn JULIEN
Louise PALARDY
Eliot POMPEE MUZET
Léonore SABATINO
Gaspard SERRAND
Lou TEXIER

Les mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Franck ARTHUS et Nadia CORNU
Sébastien BAZIER et Géraldine HUET
Maxime GIRAULT et Isabelle DRAPEAU
Simon MOREL et Marine JUHEL
Patrick RAMBEAU et Émilie NAVEAU
5 Pactes civils de solidarité ont été signés

Les décès

Ils nous ont quittés

Patrice BON
Pierrette BOYER épouse RUESCAS
Jean CHIARODO
Mariam DE MORAES épouse TRIFFE
Gabrielle DOUX épouse BIGET
William BOULVARD
Jean FOUGERE
Annie GOBIN épouse BOURREAU
Sylvain GOMEZ
Claudine GOUMONDIE épouse REGERAT
Odile NICARD DES RIEUX
Myriam PERON
Mathilde THOMAS veuve VACHER



CL Coiff Studio
COIFFURE ET TATOUAGE

09.56.27.97.04 NOUVEAUTÉ À SALLES-SUR-MER

— CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ SALLES-SUR-MER —



Le Panzay / Les commerces des Bonneveaux

À chaque bulletin nous ouvrons à nos commerçants une page dédiée dans laquelle ils nous proposent leurs services. Dans ce bulletin, vous trouverez la majorité des commerçants des Bonneveaux.

La petite histoire de la pharmacie de Salles-sur-mer

En 1997, Annick Caillères, ouvre son officine dans le centre bourg au numéro 1 de la rue du Roulet, à l'emplacement d'une ancienne épicerie. (celle de Nénés pour les plus anciens !).

En 2012, prenant sa retraite, elle la cède à Denis Barbier. En 2019, ce dernier, contraint par de nouvelles exigences en matière d'accessibilité, de normes et d'espace, déménage dans de nouveaux locaux à côté de l'Intermarché. La pharmacie ne quitte pas Salles-sur-mer mais son départ du centre bourg sera difficile à accepter pour de nombreux sallésiens particulièrement les plus âgés.

En avril 2024, Denis Barbier et son épouse prennent leur retraite et nous profitons de cet article pour leur souhaiter de belles années pleines d'activités et nous les remercions pour ces douze années passées à l'écoute et au service de leurs patients.

C'est Florence Tanczos qui reprend leur pharmacie et avec sa nouvelle équipe propose de nouveaux horaires ainsi que de nouveaux services tels que le dépistage et la prise en



charge de certaines infections et les vaccinations habituelles. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à son équipe dans notre belle commune de Salles-sur-mer.

Aprium Pharmacie L'Océane - Tél 05.46.31.01.18

Éric Thickett

Le Calicot, café, restaurant, Française des jeux

Aurélié a repris l'activité en 2023. Dans un cadre agréable, un accueil chaleureux vous sera réservé.



Vous pourrez y prendre un café ou un verre, tester votre chance au tirage ou au grattage, ou parier. Aux heures de repas, une gamme de plats traditionnels faits maison avec des produits frais vous sera proposée.

Aurélié organise aussi des soirées à thème, par exemple couscous ou cuisine réunionnaise.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h15 à 20h00 – samedi de 10h15 à 19h00 – dimanche de 10h15 à 13h00.

Le Calicot - Tél : 06 65 53 44 24

Éric Thickett

CaLi Coiff Studio

Carole,oureuse de la région et forte de ses trente années d'expérience, vient de s'installer avec son équipe de trois personnes dans la galerie d'Intermarché.

Managée par Alexis l'équipe réserve à sa clientèle mixte un



accueil chaleureux et détendu. « On prend soin des gens » dit Alexis. « pour les shampoings et soins du cheveu, nous utilisons des produits français d'origine ». Outre la coiffure, un service barbier et un salon de tatouage sont à votre disposition. Akuma, formé à l'hygiène et à la salubrité à l'école française de tatouage vous guidera dans vos choix.

Le salon est ouvert du mardi ou samedi de 9h30 à 19h00

Cali Coiff Studio - Tél : 09 56 27 97 04 - RDV en ligne sur planity.fr

Éric Thickett



Cool conduite

Gwenaëlle (Gwen) qui a créé son entreprise il y a dix ans vous réservera un accueil chaleureux dans son auto-école. Elle est entourée de jeunes enseignants de conduite certifiés.



Elle vous expliquera la nouvelle réglementation de l'obtention du permis de conduire à 17 ans et la possibilité de la conduite accompagnée à partir de 15 ans.

Les avis des consommateurs sont élogieux. Un exemple « *je la recommande pour sa grande pédagogie, son professionnalisme et sa gentillesse* ».

Pour des renseignements, une inscription, des leçons de code, du mardi au vendredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Cool conduite - Tél : 05 46 44 67 18 et 06 80 13 42 04

Éric Thickett

Funky Pizz

Armonie a repris l'activité il y a déjà six ans. Ses clients apprécient la large gamme de ses pizzas traditionnelles.



Son expérience de la restauration lui permet de diversifier son offre avec des formules snacking telles que : wraps, burgers, bruschettas ou pastas box.

Bientôt Armonie proposera une épicerie fine de produits italiens.

Ouvert du mardi au jeudi de 11h15 à 13h45 et de 18h00 à 22h00, les vendredis et samedis de 11h15 à 13h45 et de 18h00 à 22h30, le dimanche de 18h00 à 22h00 - Service livraison.

Funky Pizz - Tél : 05 46 00 11 11

Éric Thickett

Antiquités Michelet

Romain vient d'ouvrir ce nouveau commerce au cœur du quartier des Bonneveaux. Dans son magasin, vous trouverez de jolis meubles et objets de décorations.



Romain se déplace à domicile pour une expertise et une proposition d'achat. Ce service est assuré 7/7 jours. Il réalise également, avec son équipe, des « vides maisons » partiels ou complets.

Ouvert les jeudis et vendredis de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00. Les autres jours sur RV.

Antiquités Michelet - Tél : 06 74 73 01 90

Éric Thickett

Kiki les manettes

Frédérique, pétillante et charismatique, tient depuis douze années cette boutique au cœur de la galerie d'Intermarché.



Cette commerçante indépendante renouvelle sans cesse son offre de vêtements sans oublier les accessoires de mode. Elle choisit ses vêtements dans des collections de matières écologiques et respectueuses de l'environnement. N'hésitez pas à faire une petite halte très revigorante en compagnie de Frédérique.

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 - dimanche de 9h30 à 12h30.

Kiki les manettes - Tél : 05 46 28 43 86

Éric Thickett

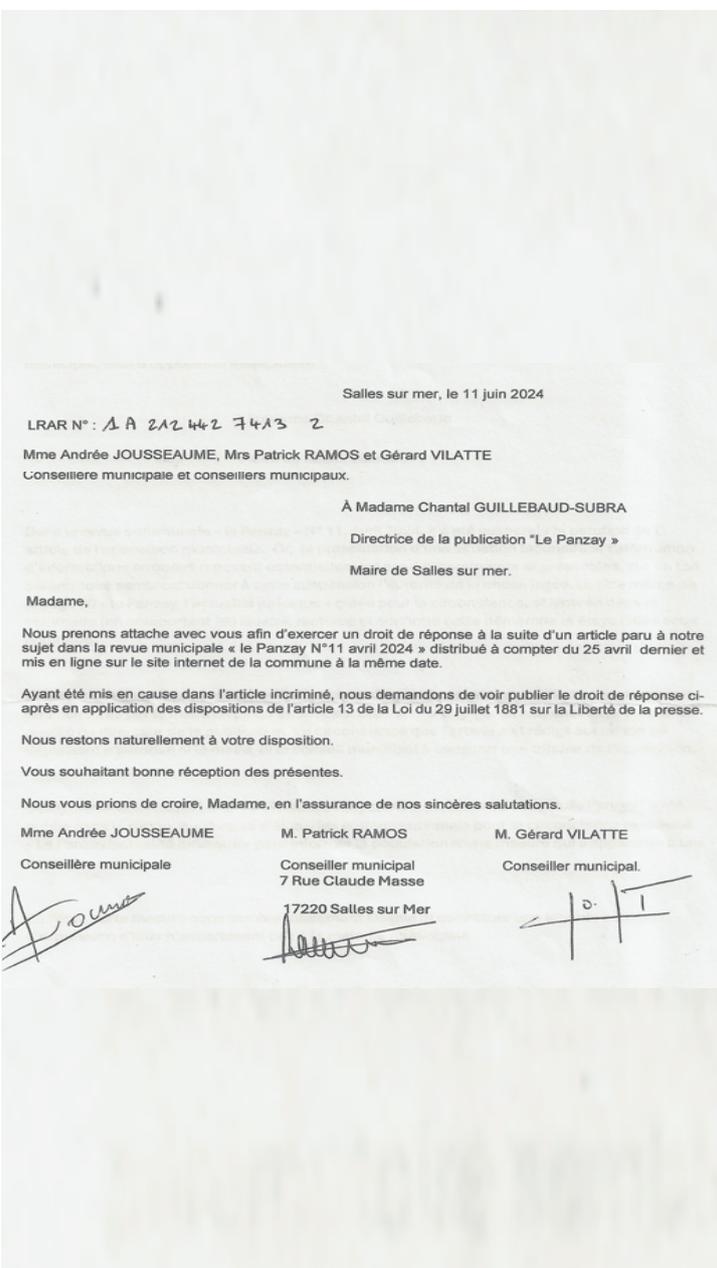


Le Panzay / Paroles d'élus

Paroles d'élus : Liste bien-vivre à Salles-sur-mer

Exceptionnellement, nous donnons à l'opposition municipale une page entière d'expression en lieu et place de la demi-page habituellement dédiée.

Chantal Guillebaud-Subra



Objet : droit de réponse de Mme Jousseau, Mrs Ramos et Vilatte (Membres du conseil municipal, élus d'opposition municipale)

à Madame Chantal Guillebaud

directrice de publication du Panzay, revue municipale.

Maire de Salles sur mer,

Dans la revue communale « le Panzay » N° 11, Avril 2024, il a été suspendu la parution de l'article de l'opposition municipale. Or, la présentation d'une situation lacunaire et l'affirmation d'informations erronées reposant essentiellement sur des sentiments et présentées, sur un ton péremptoire semblent donner à cette suspension l'autorité de la chose jugée. Le titre même de la page 30 « le Panzay, l'actualité juridique » créée pour la circonstance, et ignorée dans le sommaire (en comportant 29) illustre, renforce et confirme cette démarche et étaye l'idée sous entendue.

D'autant que seuls des propos manifestement outrageants, injurieux ou diffamatoires peuvent être censurés par le maire en ce qu'ils sont susceptibles d'engager sa responsabilité pénale en qualité de directeur de la publication. La circonstance que l'article soit rédigé sur un ton lui déplaisant n'autorise ni le maire, ni le conseil municipal à censurer une tribune de l'opposition.

Notre article envoyé le 21 avril 2024, soit pratiquement 1 mois avant la sortie du Panzay l'a été dans les délais et les formes requis sans faire l'objet d'aucune critique, remarque, désapprobation. Néanmoins, il a été utilisé l'espace d'expression de l'opposition, régulièrement publié dans la rubrique « Paroles d'élus – les entreprises » mais pour la circonstance renommé « Le Panzay/actualité juridique » pour informer la population d'une mesure qui s'apparente à une censure.

En l'état, cette mesure nous semble totalement illégale et constituer une atteinte au droit d'expression d'élus n'appartenant pas à la majorité municipale.

D'une part, force est de constater que l'article incriminé contient des informations factuelles, publiques (coût de la transformation de la salle du parc en boulangerie, coût des travaux de l'ancienne épicerie Vival en galerie, avis sur le plan de circulation) commentées par des élus de l'opposition municipale. On ne peut qualifier ces propos de manifestement outrageant, diffamatoires ou injurieux. Ces propos n'illustrent que l'exigence démocratique, c'est la vie de la cité.

D'autre part, cette décision se prévaut de propos qu'aurait tenu un procureur de la République, sans le citer ou autre précision, en alléguant qu'il aurait été confirmé « que certains propos étaient outranciers et à la limite du légal ». Aussi, nous rappelons que les attributions d'un Procureur de la république sont visées par l'article 39 et suivants du CPP. Il représente en personne le ministère public près le Tribunal judiciaire et propose au Juge une décision.

La présentation imparfaite faite est de nature à limiter ou circonvenir l'information des habitants de la commune et à porter atteinte à notre honneur et réputation. Elle aboutit à réduire l'expression de l'opposition, tout en la présentant sous un jour défavorable à moins de deux ans d'une élection.

Il est pratiqué également l'amalgame avec un autre article de l'opposition municipale précédemment publié sans qu'il n'ait fait l'objet, avant sa publication de la moindre remarque. Déjà, nos propos étaient qualifiés de « mensongers ou diffamatoires » sans y apporter un début de démonstration, preuve, ou indice, illustrés par une réponse publiée signée « les élus de la liste majoritaire » (Panzay 10 octobre 2023) sous le titre « droit de réponse ». Lequel, au mépris même de la loi, ne répondait à aucun formalisme prévu ou conditions d'application du droit de réponse !

Ces entraves dans l'exercice de notre mandat contribuent à limiter notre statut d'opposant lequel nous confère une importante responsabilité dans le bon fonctionnement de la démocratie locale.

Mme Andrée JOUSSEAUME Messieurs Patrick RAMOS , Gérard VILATTE

Elus au conseil municipal



SOLEBOIS
CONSTRUCTEUR MAISON OSSATURE BOIS

— 05 46 00 14 57 — www.solebois.fr

solebois@solebois.fr
9 Bis Rue de la Pierre Taillée
17220 SALLES SUR MER

MAISON OSSATURE BOIS
EXTENSION/SURÉLEVATION
BARDAGE
TERRASSE
AMÉNAGEMENT INT./EXT.
PERGOLA
CARPORT/ABRIS
MENUISERIE ALU/BOIS/PVC
CHARPENTE/COUVERTURE



www.solebois.fr

Sylvain HILLAIRAUD
Gérant




LA MAIN VERTE
Benoit Bessaguet

Entretien de jardin
Création de gazon
Taille de haies et d'arbustes

1, allée de Bourlande
17220 SALLES sur MER

06 74 36 61 41
lamainverte.bessaguet@orange.fr

RCS: La Rochelle 489 215 186



LAETITIA DOMENECH
Multiservices à la personne

07.81.59.66.71

Salles Sur Mer et ses environs

domenech.laetitia@icloud.com
S&A.MULTISERVICES N°Siren:981923048

50% de crédit d'impôts





idéAllée
FAIT LA COUR À VOTRE JARDIN

PARTICULIERS

IDEALLEE :
Beaux Vallons - 17540 ST SAUVEUR D'AUNIS
05 46 00 89 00 / www.ideallee.fr



ATLANROUTE
Enrobés · Travaux Publics

PROFESSIONNELS

ATLANROUTE :
Beaux Vallons - 17540 ST SAUVEUR D'AUNIS
05 46 00 72 04 / www.atlanroute.fr

Toiletage et Services Animaliers
Toiletage - Fleurs de Bach -
Transport animalier - Promenade et garde de chiens

Un Amour de Kat'pattes

Toiletage de vos chiens et chats
au salon ou à votre domicile*
et retrouvez le tout beau, tout propre !



11 bis Grande Rue de Grolleau - 17220 - Salles sur Mer
* Déplacement pour les communes de : Salles-sur-Mer /
La Jarne / Angoulins / Saint-Vivien et leurs environs

07.56.13.62.41
www.unamourdekattapattes.fr

Laetitia 06.81.66.32.37
Zaghda 06.64.93.89.91

AIDES-SOIGNANTES A DOMICILE
diplômées d'État

Bourgneuf et alentours
paiement Cesu



LES PLATS D'AUTREFOIS

SAMIA COUSCOUS VOUS PROPOSE :



A EMPORTER OU EN LIVRAISON
A PARTIR DE 30€ SUR LES COMMUNES ENVIRONNANTES
17,80€ LA PART COUSCOUS ROYAL

TEL: 07.78.31.72.32.
8BIS RUE PIERRE, 17220 SALLES-SUR-MER
COMMANDE 2H A L'AVANCE

Commune de

SALLES-SUR-MER

Place Samuel-Paty / Parking de l'école

SAM DIM

07 & 08

DÉC DÉC

À partir de 10 h

MARCHÉ DE

NOËL
2024

Verre de l'amitié



Contes de Noël

Goûter des enfants

Ateliers créatifs enfants

Spectacle "La balade contée"



Défilé des enfants

Défilé aux lampions avec les Anges du passage

Concert dans l'église



Restauration sur place



**PLUS DE 30 COMMERÇANTS
POUR VOUS ACCUEILLIR**